



**POLICE D'AGGLOMERATION :**

**C'EST PARTI !**

Le vendredi 19 juin 2009, le Comité Technique Paritaire de la Préfecture de Police a adopté à l'unanimité la réforme de la Police d'Agglomération.

**SYNERGIE-OFFICIERS** est le seul syndicat d'Officiers représenté dans cette instance désormais compétente pour gérer UN TIERS de la Police Nationale !

**SYNERGIE-OFFICIERS**, acteur incontournable de cette réforme, assumera ses responsabilités pour la défense du Corps de Commandement et la préservation des intérêts de ses mandants.

**Les délégués P.P.**

# DECLARATION PREALABLE

## Comité Technique Paritaire-PP du 19 juin 2009

Le projet politique de création d'un « Grand Paris », initié par le Président de la République, est en passe de devenir une réalité économique, sociale et dorénavant policière. La lutte contre l'insécurité, préoccupation essentielle des habitants de l'Ile-de-France, est un des axes principaux de ce vaste projet.

L'évolution de la délinquance, l'extrême mobilité géographique des voyous ainsi que les profonds bouleversements ayant concerné l'agglomération parisienne ces dernières années, ont conduit aujourd'hui les pouvoirs publics à mettre en oeuvre l'intégration de l'organisation policière de Paris et des départements de la petite couronne.

La réponse est incarnée par **la nouvelle Police d'agglomération forte désormais de 40 000 femmes et hommes au service de nos concitoyens.**

La mise en place de cette Police d'agglomération sous le commandement unique du Préfet de Police de Paris, permettra de mutualiser les effectifs et d'optimiser la présence policière sur la voie publique, afin d'apporter une réponse sécuritaire encore plus efficace.

Ce projet de service public permettra de rendre plus efficient l'emploi des personnels, mais aussi d'améliorer les échanges d'informations entre directions qui pendant trop longtemps se sont contentées de coexister.

Conscient des enjeux et de la nécessité de dépasser des structures administratives jugées obsolètes, **SYNERGIE-OFFICIERS**, syndicat majoritaire des Officiers de la Police Nationale, à la Préfecture de Police et sur la plaque francilienne, soutient ce projet.

Maillon essentiel de la chaîne hiérarchique, les **2611** Officiers, soit : **932** lieutenants, **910** capitaines et **769** commandants, sont des acteurs incontournables de la mise en oeuvre et la réussite de ce projet ambitieux.

A ce titre, **SYNERGIE-OFFICIERS** réaffirme la pénibilité particulière d'exercice en Ile-de-France et défend plus que jamais la spécificité des Officiers qui y sont affectés. Exercer en région parisienne a un sens ! Les policiers franciliens vivent en effet la chose des 2 cotés de la barrière : comme membres de forces de l'ordre et comme les citoyens qu'ils sont, immergés dans le tissu social et non pas coupés du monde dans une caserne.

**SYNERGIE-OFFICIERS** soutient par conséquent, qu'il est urgent d'accélérer l'application de la réforme des corps et carrières dans tous les services, la déflation valorisant la place de chacun, l'accroissement sensible du nombre de postes à responsabilité et notamment de chefs de service confiés à des Officiers de Police. De même, **SYNERGIE-OFFICIERS** revendique l'accélération et l'extension du processus de mise en place de postes contractualisés pour fidéliser les Officiers en zone difficile. Ce sujet essentiel doit être piloté par la DRH-PP au plus près des exigences qu'impose la réalité complexe de cette réforme.

Toutefois, **SYNERGIE-OFFICIERS** met en garde les tenants d'un conservatisme archaïque qui voudraient y voir encore une opportunité de spolier les Officiers de la Police Nationale des postes à responsabilités qui doivent naturellement leur échoir. Par exemple, il est temps de mettre fin aux dérives actuelles des SDN qui ont relégué les Officiers dans un rôle de simple OPJ. Il sera également nécessaire de procéder à l'examen attentif des détachements qui mettent trop de nos collègues de petite couronne en situation de précarité et de vulnérabilité. Ces situations anachroniques doivent cesser et les dossiers régularisés.

De même, **SYNERGIE-OFFICIERS** veillera à ce que les mutualisations de certains services ne donnent pas lieu à une grande braderie où l'on retrouve une hiérarchie pléthorique sans aucune justification.

C'est pour cela que cette réforme doit recueillir l'adhésion des Officiers et présenter une attractivité supplémentaire. L'avènement d'une structure unifiée sur Paris et la petite couronne doit offrir l'opportunité de parcours valorisants qui permettront de fidéliser sur cette zone difficile des professionnels motivés rompus aux missions en milieux délicats. C'est donc l'intérêt de tous de susciter de véritables opportunités de mobilité interdépartementale, pour ceux qui le souhaitent.

Dans cet esprit, **SYNERGIE-OFFICIERS** revendique l'application de mesures significatives pour les Officiers exerçant en Ile-de-France : volume d'avancement conséquent avec un ratio supérieur à la moyenne nationale, gestion plus souple des mutations inter-directions, mise à niveau de la prime de fidélisation à l'instar de nos collègues gradés et gardiens dont les Officiers sont pour l'instant exclus, rétablissement de la prime d'installation, processus de contractualisation lisible et cohérent... D'une manière plus globale, **SYNERGIE-OFFICIERS** propose une réflexion pour refondre le régime indemnitaire des Officiers de la Police Nationale sur une base de responsabilité et de performances, à l'instar des autres cadres de catégorie A, avec des parts variables intégrant les contraintes des postes particulièrement difficiles.

**SYNERGIE-OFFICIERS** souhaite également l'amélioration de la politique sociale qui devra intégrer des mesures spécifiques élargies pour l'accès au logement mais aussi pour la garde des enfants, notamment par l'accroissement des capacités d'accueil dans les crèches.

Ce projet ambitieux, novateur et moderne pour les Officiers est la condition de leur fidélisation et de leur épanouissement professionnel et personnel.

**SYNERGIE-OFFICIERS** rappelle que la fidélisation des Officiers de Police franciliens est un des facteurs indispensables à une gestion saine et efficace du personnel. Il est ainsi indispensable que la dimension humaine prévale dans la nouvelle police d'agglomération.

Face à ces attentes très forte et légitimes, **SYNERGIE-OFFICIERS** se tient à la disposition de votre Administration, pour approfondir rapidement ces dossiers. Des réunions entre les représentants de l'Administration et la parité syndicale devront être programmées régulièrement afin que la mise en œuvre de la Police d'agglomération soit évaluée dans les meilleures conditions.

**SYNERGIE-OFFICIERS**, qui a déjà négocié la réforme de la PUP en 1999, est et demeurera un partenaire constructif et loyal de l'Administration, ainsi qu'une force de proposition incontournable.

En sa qualité de syndicat majoritaire, seul représenté dans cette instance pour le corps de commandement, **SYNERGIE-OFFICIERS** a pleinement conscience de son devoir d'engagement et de vigilance.

Monsieur le Préfet de Police, nous connaissons votre attachement à la qualité du dialogue social. C'est parce que nous sommes un acteur majeur de ce processus que vous nous trouverez toujours comme interlocuteur responsable et fidèle au mandat qui nous a été confié par la majorité des Officiers franciliens.

Notre organisation restera également attentive à la mise en place effective de cette nouvelle police d'agglomération, en particulier les mesures concernant le statut et le positionnement hiérarchique et fonctionnel des Officiers de la Police Nationale.

**Le Bureau National**